

Préparation du plan d'intervention

Pour vous préparer au plan d'intervention de votre enfant _____ (prénom)
vous pouvez compléter cet aide-mémoire.

Quels sont ses intérêts, ses forces, ses qualités ou ses réussites?

Quels sont ses principaux défis (difficultés)?

Quels compétences ou quels comportements devrait-il acquérir ou développer (besoins à prioriser)?

Avez-vous des suggestions de moyens à mettre en place pouvant soutenir directement votre enfant? (moyens qui ont fonctionné dans le passé, par exemple)

Notes



Je participe au plan d'intervention de mon enfant

1

Vous avez reçu une invitation à participer au plan d'intervention de votre enfant?

2

Voici quelques renseignements pour vous permettre de vous y préparer.



3 Qu'est-ce qu'un plan d'intervention?

- Le plan d'intervention est une DÉMARCHE D'AIDE à l'élève handicapé ou à l'élève qui rencontre des difficultés qui compromettent sa réussite scolaire.
- Il se réalise pour l'élève et avec lui (à moins qu'il en soit incapable), en collaboration avec son parent et les intervenants concernés.
- Le plan d'intervention permet particulièrement de préciser ce que l'élève doit développer au regard de compétences menant à sa réussite.

4 Qui est présent?

- La direction de l'école est responsable de la mise en œuvre du plan d'intervention.
- Vous.
- Votre enfant (selon ses capacités).
- L'enseignant ou les enseignants.
- Des intervenants du milieu scolaire œuvrant auprès de votre enfant (orthopédagogue, orthophoniste, psychologue, psychoéducateurs, TES, éducateurs du service de garde, ...).
- Des intervenants du milieu du réseau de la santé ou des services privés si nécessaire.

Conformément à la Loi sur l'instruction publique (art. 96.14),

5 Quel est votre rôle?

En tant que parent, vous connaissez bien votre enfant. Votre présence, votre collaboration et votre participation à cette rencontre sont indispensables pour le soutenir dans son cheminement scolaire.

6 Comment se déroule la rencontre?

- Mise en commun des informations relatives à la situation de l'enfant (forces, défis) afin de s'entendre sur ses besoins prioritaires.
- Par la suite, les participants déterminent ensemble les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en place, pour répondre aux besoins de l'enfant.

Les données relatives au plan d'intervention sont notées dans un formulaire prévu à cette fin et le document est signé par tous les participants incluant l'élève (selon ses capacités).

7 Que retrouve-t-on dans un formulaire de plan d'intervention?

- Le nom des personnes présentes à la rencontre.
- Les forces, les intérêts, les capacités, les réussites ou les compétences de votre enfant.
- Les défis et difficultés ainsi que les limites qui empêchent son développement des compétences.
- Ses besoins.
- Des objectifs réalisables à atteindre par votre enfant en relation avec ses compétences à développer.
- Les moyens (stratégies, ressources...) à mettre en place.
- L'échéance des interventions et les responsabilités des personnes impliquées.

NOTE : Une copie de ce formulaire vous sera remise.

8 Que se passe-t-il après la rencontre?

- Les personnes concernées (élèves, parents, enseignants, intervenants...) appliquent et assurent le suivi des moyens retenus.
- Réajustement des interventions au besoin.
- Révision du plan d'intervention.

9 Avez-vous des questions ?

- Lors de la rencontre, vous pouvez éprouver le besoin de poser certaines questions pour mieux comprendre la situation de votre enfant.

N'HÉSITEZ SURTOUT PAS!

Exemples de questions :

- J'ai de la difficulté à bien comprendre les mots que vous utilisez. Que veut dire compétences disciplinaires? Pouvez-vous m'expliquer?
- Vous dites que mon enfant a des difficultés. Pourriez-vous me dire exactement ce qu'il fait, ce qu'il dit, où et quand cela se produit?

Questions que vous souhaitez poser :

